

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 15-03-2019

Version 1.04

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Code produit : 5060686
Nom du produit : CARESTREAM DENTAL X-ray Révélateur
Substance pure/mélange Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Produit chimique photographique. Réservé aux utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Carestream Health France SAS, 1 rue Galilée, 93192 Noisy Le Grand cedex, France

Pour plus d'informations, contacter :

Informations sur le produit +33 (0)1 82 71 11 00
 Pour obtenir des informations sur l'environnement, la santé et la sécurité, envoyez un courrier électronique à :
 WW-EHS@carestreamhealth.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Emergency Telephone CHEMTREC France +(33)-975181407
 CHEMTREC International 1-703-527-3887

Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 - (H314)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1 - (H317)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 2 - (H341)
Cancérogénicité	Catégorie 2 - (H351)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Contient Hydroquinone

Mentions de danger

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

2.3. Autres dangers

Aucun(e).

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Aucune information disponible

3.2. Mélanges

Nom chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistrement REACH	SVHC candidates
Eau	Present	7732-18-5	70-80	No hazards have been classified	aucune donnée disponible	
Sulfite de potassium	Present	10117-38-1	10-15	aucune donnée disponible	01-2119537319-34	
Hydroquinone	Present	123-31-9	3-5	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Muta. 2 (H341) Carc. 2 (H351) Aquatic Acute 1 (H400)	01-2119524016-51	
Borate de sodium	Present	1330-43-4	1-2.5	Repr. 1B (H360FD)	aucune donnée disponible	Reason for inclusion Toxic for reproduction, Article 57c (215-540-4)

Full text of H- and EUH-phrases: see section 16

Section 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Ce produit n'est pas inflammable.

Moyens d'extinction appropriés Ne pas utiliser de jet d'eau sous pression, risque de disperser et d'étendre l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3

Special protective equipment for fire-fighters Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prudence ! Matière corrosive. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide.

Méthodes de nettoyage Endiguer puis récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir section 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Reference to other sections

Référence à d'autres sections Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Retirer les chaussures et vêtements contaminés.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

Matières à éviter Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts.

7.3

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1. Paramètres de contrôle****Exposure Limits**

Nom chimique	Union européenne	Royaume Uni	France	Espagne	Germany
Hydroquinone 123-31-9	-	STEL 1.5 mg/m ³ TWA 0.5 mg/m ³	TWA 2 mg/m ³ C2 M2	TWA 2 mg/m ³ S+	-
Borate de sodium 1330-43-4	-	STEL 3 mg/m ³ TWA 1 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³ R1	TWA 2 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³	-
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Hydroquinone 123-31-9	-	TWA 2 mg/m ³ S+ C(A3)	-	TWA 0.5 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	Ceiling 2 mg/m ³
Borate de sodium 1330-43-4	-	TWA 2 mg/m ³ STEL 6 mg/m ³ C(A4)	-	-	TWA 1 mg/m ³
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Hydroquinone 123-31-9	Sensitizer STEL 4 mg/m ³ TWA 2 mg/m ³ B	S+ H* TWA 2 mg/m ³ C2 STEL 2 mg/m ³ M2	TWA 1 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	TWA 0.5 mg/m ³ K** A+ STEL 1.5 mg/m ³	TWA 0.5 mg/m ³ STEL 1.5 mg/m ³ Sensitizer
Borate de sodium 1330-43-4	-	STEL 0.8 mg/m ³	-	TWA 1 mg/m ³ STEL 2 mg/m ³	TWA 1 mg/m ³ STEL 3 mg/m ³ Repr1B

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. Manipuler le produit seulement dans un système fermé ou prévoir une ventilation adaptée sur les machines. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée

Protection des yeux/du visage

Écran de protection faciale.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur

doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1

État physique	Liquide
Aspect	Aucune information disponible
Couleur	incolore
Odeur	Inodore.
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ • Méthode</u>
pH	10.6	
Point/intervalle de fusion:	aucune donnée disponible	aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C	
Point d'éclair	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible
Limite supérieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	24 mbar @ 20 °C	
Densité de vapeur	0.6	
Densité	1.24	
Hydrosolubilité VALEUR	complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	aucune donnée disponible	Aucune information disponible
Viscosité, cinématique	aucune donnée disponible	
Viscosité, dynamique	aucune donnée disponible	
Explosive properties	aucune donnée disponible	
Oxidizing properties	aucune donnée disponible	

9.2

Point de ramollissement	aucune donnée disponible
Masse molaire	aucune donnée disponible
Densité	aucune donnée disponible

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion	
Sensibilité aux chocs mécaniques	Aucun(e)
Sensibilité aux décharges statiques	Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

Aucune polymérisation dangereuse ne se produit

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5

Libère du dioxyde de soufre au contact des acides forts.

10.6

Oxydes de soufre Oxydes de carbone

Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables****Product Information**

Inhalation	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Risque d'étouffement, d'oppression poitrinaire, de troubles stomacaux, d'urticaire, d'évanouissement, de faiblesse et de diarrhées chez certains individus asthmatiques ou sensibles aux sulfites. En cas d'inhalation, les substances corrosives peuvent entraîner un œdème pulmonaire toxique. L'œdème pulmonaire peut être mortel.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des brûlures.
Contact avec la peau	Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Ingestion	Risque d'étouffement, d'oppression poitrinaire, de troubles stomacaux, d'urticaire, d'évanouissement, de faiblesse et de diarrhées chez certains individus asthmatiques ou sensibles aux sulfites. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. May cause severe burning pain in the mouth and stomach with vomiting and diarrhea of dark blood. Blood pressure may decrease. Brownish or yellowish stains may be seen around the mouth. Swelling of the throat may cause shortness of breath and choking.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Rougeur. Brûlure. Risque de cécité. Toux et/ ou respiration sifflante. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Mesures numériques de toxicité**Acute toxicity**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale)	5,010.00 mg/kg
ETAmél (voie cutanée)	12,626.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard)	0.08 mg/l

Toxicité					
Type d'exposition	Méthode	Espèce	Valeurs	Durée	Remarques
Oral(e)		Rat	>2000		

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau	90,000 mg/kg (Rat)		
Sulfite de potassium	>3200 mg/kg (rat)		
Hydroquinone	375 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 375 mg/kg (Source: ECHA)	> 4800 mg/kg (Rat)	
Borate de sodium	2660 mg/kg (Rat) Oral LD50 Rat 2660 mg/kg (Source: JAPAN_GHS)	2000 mg/kg (Rabbit) Dermal LD50 Rabbit >2000 mg/kg (Source: IUCLID)	2 mg/m ³ (Rat) 4 h Inhalation LC50 Rat >2 mg/m ³ 4 h (Source: HSDB)

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Serious eye damage/eye irritation Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales Classification d'après les données disponibles pour les composants. Contient un mutagène connu ou supposé.

Carcinogenicity Classification d'après les données disponibles pour les composants.

Nom chimique	Union européenne
Hydroquinone	Carc. 2

Reproductive toxicity D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - repeated exposure D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Section 12 : DONNÉES ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

Ecotoxicity Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité pour le milieu aquatique inconnue 0% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les micro-organismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Sulfite de potassium	-	220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static		-
Hydroquinone	0.335: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 13.5: 120 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	0.044: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 0.044: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 0.1 - 0.18: 96 h Pimephales		0.29: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

		promelas mg/L LC50 static 0.17: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50		
Borate de sodium	158: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 2.6 - 21.8: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 static	340: 96 h Limanda limanda mg/L LC50		1085 - 1402: 48 h Daphnia magna mg/L LC50

12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: .

Facteur de bioconcentration (BCF)

Nom chimique	log Pow
Hydroquinone	0.5

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Cette information est fournie pour aider les utilisateurs à une élimination appropriée des bains prêts à l'emploi préparés et utilisés selon les spécifications Carestream Health.

Bain prêt à l'emploi

Les déchets de l'industrie photographique sont, actuellement, classés comme dangereux par la Directive européenne 91/689/CE. Le code déchet est 09 01 01 Bains de développement aqueux contenant un activateur. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales et principes s'appliquant à ce type de déchets. Consulter une société agréée pour la collecte et l'élimination des déchets photographiques.

Déchets de résidus / produits non utilisés

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Récipients vides

Les flacons et récipients entièrement vidés, après rinçage de préférence trois fois avec de petites quantités d'eau peuvent être revalorisés ou éliminés comme des déchets industriels non dangereux. A chaque fois que cela sera possible, minimiser les déchets en utilisant l'eau de rinçage pour préparer le bain prêt à l'emploi. Le code déchet est 15 01 02 Emballages en matières plastiques.

Emballages contaminés

Les déchets d'emballage contaminés par des résidus dangereux devront être éliminés en tant que déchets dangereux. Dans ce cas, le code déchet devient 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus.

Autres informations

Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit

lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce produit satisfait aux exigences d'exemption pour quantité limitée. La caisse de transport est identifiée comme contenant une quantité limitée. Elle ne nécessite aucun autre étiquetage ou affichage, sauf transport par avion.

IMDG/IMO

14.1. ONU/n° d'identification	UN3082
14.2. Nom d'expédition	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A
14.3. Classe de danger	9
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (Hydroquinone), 9, III, Quantité limitée
14.5. Polluant marin	Hydroquinone
Danger pour l'environnement	Oui
14.6. Dispositions spéciales	274, 335, 969
No EMS	F-A, S-F
Remarque :	To be able to exploit a "marine pollutant exception" (IMDG 2.10.2.7), product case labels must be modified to add the required GHS statements in the languages of the countries of export and import and LQ mark must be covered.

ADR/RID

14.1. ONU/n° d'identification	UN3082
14.2. Nom d'expédition	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A
14.3. Classe de danger	9
Étiquettes ADR/RID	9
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A (Hydroquinone), 9, III, Quantité limitée
14.5. Danger pour l'environnement	Oui
14.6. Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6

OACI/IATA

14.1. ONU/n° d'identification	UN3082
14.2. Nom d'expédition	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a
14.3. Classe de danger	9
14.4. Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a (Hydroquinone), 9, III, Quantité limitée
14.5. Danger pour l'environnement	Oui
14.6. Dispositions spéciales	A97, A158
Code ERG	9L

To be able to exploit an "environmentally hazardous exception" (IATA Special Provision A197), product case labels must be modified to add the required GHS statements in the languages of the countries of export and import and LQ mark must be covered

Pour de l'information sur le transport, rendez-vous à : <http://ship.carestream.com>

Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COMMISSION REGULATION (EU) 2015/830 of 28 May 2015 Regulation (EC) No 1272/2008 of the European Parliament and of the Council of 16 December 2008 on classification, labelling and packaging of substances and mixtures, amending and repealing Directives 67/548/EEC and 1999/45/EC, and amending Regulation (EC) No 1907/2006 with amendments.

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)
Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Persistent Organic Pollutants

Sans objet

Ozone-depleting substances (ODS) regulation (EC) 1005/2009

Sans objet

Inventaires internationaux

AICS (Australie)	Est conforme
DSL/NDSL	Est conforme
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	Est conforme
IECSC	Est conforme
KECL	Est conforme
NZIoC	Est conforme
PICCS	Est conforme
TSCA	Est conforme

Légende :

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

No Chemical Safety Assessment has been carried out for this substance/mixture.

Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H318 - Provoque des lésions oculaires graves

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques

H351 - Susceptible de provoquer le cancer

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

SVHC: Substances of Very High Concern for Authorization:

Legend Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA:	Pondérée dans le temps	STEL:	Valeur limite à courte terme
Ceiling:	Valeur limite maximum:	*	Désignation « Peau »

Date de révision 15-03-2019

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte